



HAL
open science

L'approche territoriale associant transition écologique et alimentaire, à partir du programme TETRAA

Delphine Ducoeurjoly, Jean-Louis Robillard, Hugues Vernier

► To cite this version:

Delphine Ducoeurjoly, Jean-Louis Robillard, Hugues Vernier. L'approche territoriale associant transition écologique et alimentaire, à partir du programme TETRAA. *Innovations Agronomiques*, 2024, 92, pp.40-49. 10.17180/ciag-2024-vol92-art04 . hal-04573255

HAL Id: hal-04573255

<https://hal.inrae.fr/hal-04573255>

Submitted on 13 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



L'approche territoriale associant transition écologique et alimentaire, à partir du programme TETRAA

Delphine DUCOEURJOLY¹, Jean-Louis ROBILLARD², Hugues VERNIER³

¹ AgroParisTech, Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique 22 rue de l'agronomie, 91 120 Palaiseau, France

² tant et ancien vice-Président en charge de l'alimentation, de l'agriculture et de la ruralité pour la Région Nord-Pas-de-Calais

³ Communauté de communes du Val de Drôme en BIOVALLÉE, 96 ronde des Alisiers, 26 400 Eurre, France

Correspondance : delphine.ducoeurjoly@agroparistech.fr

Résumé

La diversification des cultures et les rotations longues sont des principes fondateurs de l'agroécologie et la clé de voûte de systèmes de production plus respectueux des ressources naturelles et plus résilients face aux chocs climatiques. Parallèlement, la diversité humaine, caractérisée par de multiples traits sociologiques, culturels ou religieux, donne naissance à des perceptions diverses vis-à-vis du système alimentaire qui nous nourrit. Par ailleurs, nombre de normes et pressions sociales impactent nos manières de consommer, nos régimes alimentaires, nos modes de production et notre rapport au vivant.

A partir de ces éléments, l'atelier visait à réfléchir aux leviers mobilisables à l'échelle de territoires de projets, pour repenser la structuration des filières agricoles et les politiques publiques de l'alimentation avec cette double visée de généralisation de l'agroécologie et de diversification de l'offre locale, en intégrant les différentes représentations d'une alimentation saine et durable. En particulier, l'atelier a cherché à décrypter le rôle et les modalités d'intervention des collectivités locales pour accélérer les transitions à l'échelle territoriale.

Les enseignements issus du programme territoires en transition agroécologique et alimentaire (TETRAA), copiloté par AgroParisTech et la Fondation Daniel et Nina Carasso, ont été mobilisés en appui des discussions, ainsi que les témoignages de deux praticiens.

Mots clés : Politiques publiques, systèmes alimentaires, transition agroécologique, dialogue territorial, programme TETRAA

Abstract: A territorial approach combining ecological and food transition, based on the TETRAA project

Crop diversification and longer crop rotations are founding principles of agroecology and the keystone of production systems more respectful of natural resources and more resilient to climate shocks. At the same time, human diversity, characterized by multiple sociological, cultural or religious features, gives rise to a variety of perceptions of the food system. In addition, many social norms and pressures impact our ways of consumption, our diets, our agricultural production methods, and our relationship with living things.

From these elements, the workshop aims to reflect on instruments that can be mobilized by project territories to rethink the structuring of agricultural industries and public food policies, with the dual purpose of generalising agroecology and diversifying local food supply, by integrating different representations of a healthy and sustainable food. In particular, the workshop seeks to decipher the role and methods of intervention of local authorities to accelerate transitions at the territorial level. Lessons learned from the TETRAA program, led jointly by AgroParisTech and the Daniel and Nina Carasso Foundation, were used to illustrate the discussions, as well as insights from two experts.



Key words: Public policies, food systems, agroecological transition, territorial dialogue, TETRAA program

1. Propos introductifs et problématique de l'atelier

1.1 Interroger le rôle des collectivités dans les démarches de transition

Le développement des filières conventionnelles a été marqué ces dernières décennies par une concentration des acteurs et des outils de la transformation et de la distribution. Ce phénomène a entraîné une spécialisation régionale de l'agriculture, une spécialisation des exploitations agricoles, une simplification des systèmes agricoles et une massification des productions. On a ainsi observé ainsi une forte dégradation de l'indicateur de diversité de l'assolement par commune ces dernières décennies.

Or on sait que la diversification des cultures et les rotations longues sont des principes fondateurs de l'agroécologie et la clé de voûte de systèmes de production plus respectueux des ressources naturelles, plus résilients face aux chocs climatiques, et capables de répondre aux attentes des consommateurs pour des produits de qualité.

En outre, la « déspecialisation des territoires » est requise pour permettre aux consommateurs d'accéder à une plus grande diversité de produits issus de leur territoire. En effet, on connaît l'engouement des consommateurs pour les produits locaux, mais l'offre, sur certains territoires, reste limitée, avec des difficultés réelles d'approvisionnement sur certains marchés comme la restauration collective.

A partir de ce constat, l'atelier vise à réfléchir aux leviers permettant de repenser la structuration des filières agricoles avec cette double visée de généralisation de l'agroécologie et de diversification de l'offre locale en produits de qualité.

Nous ferons le choix dans cet atelier d'axer nos propos sur les leviers pouvant être mobilisés par les collectivités locales qui, de plus en plus, jouent un rôle important sur l'échiquier des acteurs du développement agricole, rôle que le programme TETRAA vise à décrypter et à renforcer.

1.2 Se nourrir des enseignements du programme TETRAA

1.2.1 Un projet piloté par la Fondation Carasso et AgroParisTech

Changement climatique, épuisement des ressources, effondrement de la biodiversité, épidémie de Covid, et plus récemment guerre en Ukraine... qu'il s'agisse de dégradations de fond ou de perturbations inattendues, les diverses crises contemporaines mettent à mal la sécurité alimentaire. C'est dans ce contexte qu'en 2020, la Fondation Daniel et Nina Carasso a créé le programme TETRAA en partenariat avec AgroParisTech et avec le soutien de Porticus, pour conforter la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus écologiques, solidaires et démocratiques à l'échelle des territoires. Doté d'un budget total de 5,7 millions d'euros, TETRAA vise ainsi à accompagner, jusqu'en septembre 2024, 9 territoires pilotes qui ont été sélectionnés dans le cadre d'un Appel à Candidatures.

Ces neuf territoires pilotes sont des collectifs d'acteurs locaux qui agissent à l'échelle de leur bassin de vie pour accélérer la transition agroécologique et alimentaire et qui sont composés d'une diversité d'acteurs : collectivités locales, organisations professionnelles, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, centres sociaux, établissements de recherche et de formation, etc. Un chef de file a été nommé pour chaque collectif, le plus souvent une collectivité. Par leur composition, les collectifs se veulent représentatifs de la multiplicité des acteurs concernés par la problématique et se situent souvent à la croisée de plusieurs champs disciplinaires : agriculture, santé, environnement, éducation, etc. Les 9 territoires pilotes du programme sont de taille variable, de la commune au « Pays ». Ils font l'objet d'une présentation sur le site internet du programme : <https://programme-tetraa.fr/territoires>.



1.2.2 Des accompagnements multiformes au service de la transition

Le programme TETRAA est original par la diversité, les modalités et la durée des accompagnements qu'il propose.

D'une part, il cofinance chaque année et pendant 4 ans, une grande diversité d'actions portées par les collectifs : études logistiques, réseaux de fermes en agroécologie, structuration de filières locales, actions de sensibilisation, recherche-action, expérimentation pour un accès digne à l'alimentation pour les publics précaires, actions de préservation de la qualité de l'eau, de reconquête des friches, etc.

D'autre part, le programme propose des formations, des séminaires de travail, des webinaires, qui sont toujours construits au plus près des besoins exprimés par les territoires pilotes. A titre d'exemple, un cycle de formation a été mis en place pour les élus locaux ainsi qu'une journée dédiée à la gestion du foncier. Des Groupes d'Échanges, de Collaboration et de Capitalisation (GECC) qui se sont déroulés de juillet 2021 à décembre 2022, ont également permis d'explorer quatre thématiques que les territoires pilotes avaient choisi d'approfondir : "Démocratie alimentaire, gouvernance et mobilisation", " Opérateurs économiques et circuits alimentaires de proximité", "Cohésion et justice sociale" et enfin, "Atténuation et adaptation face aux changements climatiques". Organisées en distanciel ou en présentiel, les réunions GECC ont été l'occasion d'échanger entre territoires sur les difficultés rencontrées et les solutions trouvées, de faciliter l'entraide et la coopération entre les collectifs et au sein des collectifs. Des visites de terrain, des retours d'expérience, des témoignages de personnalités inspirantes ou encore des travaux d'enquête ont jalonné les GECC pour une approche au plus près de la réalité et des besoins des acteurs de terrain. Ces quatre groupes ont été animés par des bureaux d'études partenaires qui sont aussi venus apporter leur expertise et leurs connaissances sur ces sujets.

En plus de ces temps collectifs, le programme TETRAA propose aux territoires un dispositif ambitieux de suivi-évaluation de leur plan d'action et des exercices de prospective. L'objectif : fournir aux territoires des outils de pilotage et d'ajustement de leur stratégie au plus près des enjeux et des urgences auxquels ils doivent faire face. Des stagiaires ont également réalisé des diagnostics agraires et des études en science politique pour améliorer la compréhension des mécanismes, des trajectoires et des déterminants de la transition dans les territoires.

1.2.3 Essaimer et diffuser les bonnes pratiques

In fine, il s'agit de tirer des enseignements génériques pour élargir la portée du programme au-delà des neuf territoires pilotes et diffuser les bonnes pratiques auprès de tous les acteurs du changement. L'ensemble des observations et enseignements pourront également servir de support à des actions de plaidoyer.

L'équipe TETRAA rencontre régulièrement de nombreux partenaires qui œuvrent sur les mêmes thématiques. Ces échanges permettent un partage des connaissances, des travaux, des ressources et actualités. Ils permettent aussi de confronter et mettre en débat les points de vue sur les déterminants du changement et d'identifier les sujets peu traités afin que les productions issues du programme apportent une vraie valeur ajoutée par rapport à la littérature et aux travaux, déjà nombreux, qui existent par ailleurs. Enfin, ces échanges visent à faire connaître le programme et trouver des relais pour faciliter l'essaimage et la diffusion des livrables au cours de l'année 2024 et au-delà.

1.3 Deux témoins pour illustrer l'action des collectivités dans les démarches de transition

Pour cet atelier qui visait à éclairer le rôle et les modalités d'intervention des collectivités locales pour accélérer les transitions à l'échelle territoriale, deux témoins directement impliqués dans le programme TETRAA ont été sollicités :



Jean-Louis Robillard, consultant et accompagnateur du programme TETRAA pour la Fondation Daniel et Nina Carasso et AgroParisTech. Il a été chargé de mission, puis Secrétaire Général de deux mouvements d'éducation populaire en milieu rural (MRJC/CMR), a occupé le poste de coordinateur du réseau de la promotion de l'agriculture paysanne, puis de l'AFIP en Nord-Pas de Calais. Enfin, il a occupé de 2010 à 2015 le mandat de Vice-Président de la Région Nord-Pas de Calais en charge de la Transition agricole et alimentaire.

Hugues Vernier est responsable du service Agriculture & Alimentation à la Communauté de communes du Val de Drôme en BIOVALLEE depuis 34 ans. Il travaille avec les élus locaux pour créer une dynamique locale territoriale. Reconnue nationalement territoire référent et leader en termes de développement de l'agriculture biologique et d'approche globale et systémique des projets agricoles et alimentaires, la Communauté de communes du Val de Drôme en BIOVALLEE est un des neuf territoires pilotes du programme TETRAA.

Delphine Ducoeurjoly, coordinatrice du programme TETRAA et salariée d'AgroParisTech, était en charge de l'animation de l'atelier.

2. Présentation des témoignages

2.1. Les enjeux de gouvernance à l'échelle territoriale, par Jean-Louis Robillard

2.1.1. La diversité humaine au cœur des approches territoriales

A l'origine, la diversité des agricultures et de l'alimentation trouve sa source dans la diversité biologique et génétique, des animaux et végétaux, mais aussi dans la diversité des régimes et comportements alimentaires et donc dans la diversité humaine.

Cette diversité humaine est caractérisée par de multiples traits : sociologiques, culturels, religieux. Elle donne naissance à des rapports humains empreints de perceptions diversifiées vis-à-vis du système alimentaire qui nous nourrit et de la nécessité de le changer, empreints aussi de normes et pressions sociales qui impactent nos manières de consommer, nos régimes alimentaires, nos modes de production et notre rapport au vivant. Enfin, de multiples contraintes socio-économiques confèrent à chacun une capacité plus ou moins forte à maîtriser sa volonté d'adopter un régime alimentaire sain, durable et diversifié, et d'opérer des évolutions dans ses comportements, au regard des nouveaux enjeux.

Les caractéristiques de cette diversité humaine sont au cœur de la construction d'une politique publique de l'alimentation. Celle-ci doit trouver un équilibre entre la diversité des approches et des représentations d'une alimentation saine et durable, et l'unité d'un système alimentaire qui devrait tendre vers l'intérêt général.

Dans cette approche, une collectivité territoriale ne doit-elle pas chercher à co-construire une ingénierie au service d'une intelligence collective ? Parler de diversité alimentaire, c'est s'inscrire dans une approche systémique qui considère tous les aspects de la diversité humaine et de la vie en société. Il s'agit de mettre en lien tous les acteurs, leurs visions, la diversité de leurs besoins et de leurs plaisirs à se nourrir. L'ingénierie territoriale doit accompagner cette capacité à prendre en compte la diversité des humains, des agricultures, de l'alimentation et l'unité du système alimentaire souhaité pour les années à venir.

2.1.2. Sept leviers pour une politique locale de l'alimentation saine et durable

On propose ici d'actionner sept leviers qui participent à cette co-construction d'une politique de l'alimentation au sein d'une collectivité territoriale.



Le 1^{er} levier vise à faire émerger une vision commune issue de représentations diversifiées d'une alimentation saine et durable. Cette vision commune permet de faire apparaître les dissensus et les consensus, les divergences et les convergences. Pour cela, la collectivité territoriale peut s'attacher à créer des espaces de dialogue où l'interconnaissance entre acteurs, la connaissance des jeux de contrainte, la prise en compte de la diversité des perceptions vis-à-vis de l'alimentation, facilite un « faire ensemble ». Partir des points de convergence est plus propice à construire un climat de co-construction, dans le respect de cette diversité des approches.

La collectivité peut ainsi, avec les parties-prenantes, créer un espace de dialogue territorial qui permette de ne pas occulter les divergences, mais au contraire de les prendre en compte, en permettant à chacun de se sentir respecté et entendu. Elle peut également, appuyée ou non par une ingénierie extérieure, faciliter une neutralité des débats dans un contexte parfois tendu, en s'appuyant sur son rôle d'ensemblier. Ce premier levier a pour finalité de construire un « fait majoritaire » qui reflète l'ensemble des besoins à prendre en considération. La collectivité ayant toute légitimité pour faire émerger l'intérêt communautaire, et animer une politique publique relative à un bien commun : l'alimentation.

Le 2^{ème} levier porte sur la capacité de la collectivité territoriale à s'organiser en mode projet, c'est-à-dire à sortir d'une gestion verticale, « en silo ». En effet, les problématiques alimentaires et agricoles étant transversales et systémiques, il s'agit de constituer une équipe projet composée de membres de différents services : santé, agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, développement économique, restauration collective, environnement, santé-social, etc. Cette organisation permet d'agir sur l'ensemble des leviers et enjeux qui sous-tendent la diversité agricole et alimentaire, mais elle suppose de modifier en amont les conceptions que l'on a de « faire de la politique », en mettant l'intelligence collective au centre de l'action.

Le 3^{ème} levier consiste à se porter garant des orientations définies par l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de démarches participatives inhérentes à la démocratie alimentaire. La collectivité doit en effet s'assurer que chacun réponde de ses actes dans la mise en œuvre de la politique publique de l'alimentation instaurée par et pour tous. La légitimité électorale de la collectivité lui permet d'arbitrer et de construire ce « fait majoritaire » à la croisée des légitimités en présence, et non par la prise en compte d'une seule des légitimités en jeu.

Le 4^{ème} levier vise à favoriser la co-responsabilité des acteurs dans le portage des orientations et actions de la politique publique. Cette co-responsabilité doit être explicitée lors de la création de la vision partagée (1^{er} levier). Elle permet à l'ensemble des acteurs (et non seulement à la collectivité territoriale) de partager la conscience d'une responsabilité afin que chacun puisse prendre sa part dans la conduite des actions relatives à ses compétences. La création d'une instance du « rendre compte » permet aussi à chacun de faire état des avancées et difficultés dans la mise en place des actions dont il a la charge. Cette instance devra mettre en place une évaluation *in itinere*, afin de corriger les chemins de transition et les impacts des actions engagées.

Parler de co-construction et de co-responsabilité, doit s'accompagner d'un **5^{ème} levier** inhérent à la collectivité, qui est le financement des ingénieries nécessaires à l'animation, à la coopération et au dialogue territorial. Cette ingénierie permet le passage du « je » (intérêt particulier) au « nous » (l'intérêt général ou fait majoritaire). Les démarches de transition ne doivent pas faire l'économie de moyens financiers importants pour que ces transitions vers une alimentation saine et durable soient partagées par le plus grand nombre des concitoyens et de parties prenantes.

Le 6^{ème} levier concerne la création d'instances de gouvernance qui soient à même de faire vivre la subsidiarité, et donc de gérer les spécificités territoriales en toute autonomie. Une gouvernance polycentrique¹ permet de prendre de bonnes décisions au bon endroit, en s'appuyant sur ce que l'on

¹ Terme employé par Elinor Ostrom, économiste et politologue (1933-2012)



qualifie d'expertise d'usage. Celle-ci s'exprime au plus près de ceux qui vivent la réalité d'un enjeu spécifique du territoire, et ce dans le respect des orientations co-définies et dont la collectivité se porte garante. La gestion d'un bien commun nécessite en effet de conjuguer différentes « arènes », par des consensus aux différentes échelles territoriales, du local aux échelons plus globaux, et réciproquement.

Enfin le 7^{ème} levier consiste à traduire les orientations co-définies et co-décidées dans la réalité des financements attribués à la politique publique alimentaire, vers les parties prenantes par :

- Des conventions et des niveaux de financement des acteurs adaptés au regard de leurs engagements à porter les orientations définies ;
- La conditionnalité des aides publiques à l'investissement, en fonction de critères définis et en cohérence avec la politique alimentaire choisie.

Ces 7 leviers ne sont nullement exhaustifs, d'autres sont à actionner au-delà des seules politiques publiques élaborées à l'échelon des collectivités territoriales. Traités internationaux, politique agricole commune (PAC), accords bi-latéraux, sont autant de leviers supra-nationaux qui pèsent sur la capacité des collectivités territoriales à mener à bien une politique agri-alimentaire diversifiée, dont les enjeux sont planétaires. Mais l'échelon territorial a son rôle à jouer dans l'interaction entre les différents échelons et dans leurs capacités à interagir pour une alimentation saine et durable.

2.2. Vers un renforcement du pouvoir politique local, par Hugues Vernier

Il est intéressant d'étudier les moteurs qui poussent les collectivités à s'intéresser à l'agriculture et à agir dans ce domaine, pour ensuite se demander en quoi cela change la donne en matière de développement local et de développement agricole.

Alors que le monde agricole et la profession agricole sont principalement guidés dans leur action par des considérations d'ordre économique et en particulier liées au revenu agricole, les élus territoriaux soutiennent l'agriculture dans une logique d'aménagement du territoire et de prise en compte globale des problématiques d'environnement, de cadre de vie, d'alimentation, de santé et d'emploi local, avec le souci de l'intérêt général. Ainsi, les élus qui considèrent l'agriculture comme un des éléments de la vie locale peuvent avoir des critères de soutien à l'agriculture qui diffèrent de ceux de la profession agricole.

Le propre des élus territoriaux est de chercher à construire une vision, de donner du sens et de la cohérence à un projet sur le long terme. Pour cela, ils intègrent une approche globale, systémique et transversale. Si la politique agricole française est dictée par les politiques nationales et européennes, celles-ci sont très fortement influencées par la profession agricole qui joue un rôle déterminant par l'intermédiaire des syndicats majoritaires. Les dynamiques à l'œuvre à l'échelle locale sont différentes car elles font intervenir une plus grande diversité d'acteurs.

On constate depuis quelques années une évolution très forte des attentes des consommateurs qui souhaitent davantage de produits agricoles de qualité, bio ou issus des circuits courts. Alors que depuis des décennies les agriculteurs et les industriels ont influencé les modes de consommation des habitants, on voit désormais la tendance s'inverser, avec des consommateurs soucieux de voir émerger de nouvelles formes d'agricultures, plus respectueuses de leur environnement, de leur cadre de vie et de leur santé. Les élus locaux, parce qu'ils représentent les citoyens-consommateurs, jouent donc un rôle croissant dans les orientations et les choix stratégiques pour l'alimentation, notamment à travers la mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), qui se multiplient dans tout le pays. On constate actuellement une contradiction forte entre d'un côté la Politique Agricole Commune (PAC), qui est une politique centralisée et descendante basée sur les rendements, l'exportation et la spécialisation territoriale, et de l'autre la politique alimentaire territoriale qui, au contraire, part des besoins locaux et s'appuie sur un dialogue entre acteurs du territoire, pour soutenir et développer les filières et les coopérations locales. Ces stratégies expliquent la cohabitation, à l'échelle des territoires, de formes



d'agricultures très différentes. Les élus territoriaux jouent un rôle déterminant dans la définition du type d'agriculture qu'ils souhaitent voir se développer sur leur territoire.

Au niveau national, nombreux sont les élus qui se mobilisent sur le sujet de la politique alimentaire. Quel que soit le parti politique, ils portent bien souvent un même discours et ont la même volonté de renforcer l'ancrage territorial de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que les filières de qualité et les circuits courts. Cette volonté de soutenir une agriculture alternative, en rupture avec le modèle dominant prévalant jusqu'ici, impose d'opérer une transition écologique et alimentaire importante. Cette approche territoriale est aujourd'hui freinée par des orientations agricoles nationales et européennes qui lui sont peu ou pas favorables. L'enjeu pour les prochaines années consiste à faire remonter ces attentes des élus et des consommateurs pour orienter les politiques nationales et européennes et disposer de moyens plus importants pour opérer cette transition.

3. Compte-rendu des travaux en sous-groupes

A la suite des deux témoignages, les participants ont été répartis en deux groupes afin de traiter les sujets suivants :

- Dans ce que vous avez entendu, quels accords et désaccords souhaitez-vous exprimer sur le rôle des collectivités et des élus locaux dans la reconfiguration de la diversité agricole et alimentaire ? (rapporteur : Delphine Ducoeurjoly) ;
- Les PAT sont-ils une réponse pertinente pour faire jouer à plein la diversité agricole et alimentaire ? (rapporteur : Samuel Jeannerot, étudiant en 3^{ème} année à l'Institut Agro Dijon).

3.1. *Accords et désaccords sur le rôle des collectivités et des élus locaux dans la reconfiguration de la diversité agricole et alimentaire*

La question de la montée en compétence des élus sur les enjeux de transition apparaît déterminante et nécessite l'organisation de formations dédiées pour ce public. Le programme TETRAA, conscient de ce besoin largement exprimé par les territoires pilotes, a ainsi organisé plusieurs sessions pour des binômes élus-techniciens. Celles-ci ont rencontré un vif succès et seront reconduites en 2023. Cette question de la montée en compétence et de l'objectivation de la connaissance sur ces sujets semble tout aussi importante du côté des citoyens et des consommateurs. Elle soulève aussi la question de l'implication citoyenne dans les projets de territoire. Le Brésil est particulièrement avancé en matière de politique de souveraineté alimentaire. Cette dernière repose sur une forte décentralisation et sur une approche sociale et participative des politiques alimentaires.

Au sujet de la vision des élus, les participants se sont demandés comment la construire, compte-tenu des controverses et des dissensus entre les acteurs à l'échelle des territoires. Certains estiment que le fait de construire une vision par consensus risque de se traduire par un manque d'ambition dans les orientations qui sont prises. Une autre piste est proposée qui vise à rechercher des points de convergence entre les acteurs et à engager prioritairement des actions sur la base de ces points de convergence. Il ne s'agit pas de nier les désaccords, qui devront de toute façon être traités, mais d'amorcer le dialogue, favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et faire naître des relations de confiance, en s'appuyant sur ce qui rassemble plutôt que sur ce qui divise. Un participant mentionne les avancées obtenues dans le cadre d'un Living Lab en région Bourgogne qui a permis de construire des communautés épistémiques² et de

² Une définition de "communauté épistémique" est donnée dans l'article intitulé « Communautés épistémiques : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? » de Morgan Meyer et Susan Molyneux-Hodgson, paru dans *Terrains & Travaux* 2011/1 n°18. Extrait : "Dans la littérature, une communauté épistémique est un collectif de personnes ayant une expertise dans un domaine donné, expertise qui se traduit notamment par des compétences reconnues et par une légitimité et une autorité en matière de production de connaissances. Ces communautés sont une force motrice cruciale pour la production, la discussion et la diffusion des connaissances scientifiques. En science, cette



co-construire avec les acteurs une vision commune en mobilisant trois leviers : l'intelligence collective, le croisement des connaissances et l'autoformation. Le Living Lab a aussi mis en lumière l'importance de miser sur l'essaimage et d'agir ensemble sur des sujets très concrets. Il convient alors de se baser sur des expérimentations à petite échelle pouvant constituer de bons exemples de projets collectifs qui donnent à voir des impacts économiques réels. L'échelle locale apparaît comme étant le bon niveau d'intervention pour obtenir des effets cliquet au travers de dispositifs qui, une fois mis en place, ne peuvent pas être remis en cause. A contrario, les mesures émanant du national peuvent faire l'objet de revirements.

Il est important d'identifier les verrous de la transition et de chercher à les dépasser. Trop souvent, une forme d'autocensure s'installe, liée à un sentiment d'impuissance : "le monde ne va pas changer".

La nouvelle PAC va entériner une régionalisation de la politique d'installation. Avec le renouvellement des générations en agriculture et l'arrivée de néo-ruraux, on s'oriente vers une forme d'agriculture choisie et non subie. De nombreux projets d'installation sont aujourd'hui portés par des NIMA (candidats à l'installation « Non Issus du Milieu Agricole»). Ils sont généralement tournés vers les circuits courts et s'appuient parfois sur de nouvelles entités comme les fermes multiservices. La dotation Jeunes Agriculteurs étant de plus en plus sélective, nombre de ces candidats ne bénéficient pas d'aides à l'installation. La diversification des activités sur les exploitations agricoles (méthanisation, agrivoltaïsme) constitue également une nouvelle donne, preuve de la mutation à l'œuvre dans les territoires ruraux.

3.2. *Les PAT sont-ils une réponse pertinente pour faire jouer à plein la diversité agricole et alimentaire ?*

L'évolution du monde agricole et la prise de conscience de la part des responsables professionnels de la nécessité de faire évoluer les systèmes de production pour mieux prendre en compte les besoins des consommateurs et les problématiques environnementales, ont été fortement discutés. Certains représentants du monde agricole ont néanmoins fait remarquer que ces problématiques avaient été prises en compte ces dernières années par les responsables professionnels. On constate toutefois que les attentes et priorités des consommateurs et des agriculteurs sont bien souvent différentes. Le besoin d'information, de connaissance et d'interconnaissance se fait fortement ressentir.

Le discours des consommateurs, qui attend davantage de qualité et de production locale, est désormais pris en compte par les élus locaux et s'intègre dans les politiques territoriales, notamment au travers des PAT.

Leur mise en place par les collectivités permet de :

- Mettre les différents acteurs autour de la table ;
- Créer des synergies entre les acteurs ;
- Co-construire la stratégie de transition ;
- Mettre en lien les différentes initiatives qui existent localement ;
- Construire des réseaux entre les PAT pour échanger sur les outils et les résultats obtenus, mais aussi pour mutualiser les outils et les moyens nécessaires ;
- Favoriser l'innovation dans les filières agricoles et alimentaires ;
- Trouver un consensus entre les acteurs (membres élus des collectivités, entreprises privées, organisations professionnelles agricoles...).

En outre, les PAT présentent l'avantage d'être ancrés dans les territoires, en prise directe avec la réalité vécue des acteurs locaux.

création et mise en circulation de connaissances s'opère, par exemple, à travers des revues, des conférences, des disciplines, des départements universitaires, des « pairs », ou des listes de discussion."



La nouvelle PAC se place toujours dans une logique productiviste tournée vers l'export. Cet état de fait est de plus en plus mal perçu par les consommateurs et les responsables politiques locaux. Le montant des aides pour les politiques alimentaires reste de plus très limité et sans commune mesure avec les enveloppes financières de la PAC.

Les politiques locales, nationales et internationales sont très complémentaires, tout comme le sont les politiques de l'alimentation et celles de l'agriculture, mais cette complémentarité n'est pas mise à profit dans les stratégies de changement, ce qui est regrettable.

Si chacun reconnaît les progrès qui ont été accomplis dans le champ de la transition agricole et alimentaire, tous s'accordent sur la nécessité de changer d'échelle géographique, technique, mais aussi financière, pour obtenir des résultats tangibles. La période Covid a permis de mobiliser des financements supplémentaires grâce aux différents dispositifs du plan de relance, mais ceux-ci mériteraient d'être pérennisés pour consolider les démarches.

L'exemplarité de certains territoires travaillant sur des PAT permet de mieux comprendre les méthodologies utilisées, les résultats obtenus et de reproduire ces initiatives inspirantes sur de nouveaux territoires. Au travers des PAT, on constate que la diversité des agricultures est généralement bien prise en compte (circuits courts et circuits long, bio et non bio, grosses et petites exploitations...).

Assurer la rentabilité des exploitations agricoles au travers des démarches de PAT est indispensable. Cela suppose d'assurer aux agriculteurs des prix rémunérateurs, des débouchés stables portant sur des volumes significatifs, et enfin de mobiliser pleinement les subventions dédiées à l'accompagnement au changement de pratiques vers l'agroécologie. Par ailleurs, la mise en œuvre d'actions structurantes via les PAT n'est possible que si ces derniers sont dotés de moyens suffisants, ce qui n'est pas toujours le cas. Aujourd'hui financés par les DRAAF, une crainte subsiste quant à l'avenir financier des PAT et des projets qu'ils impulsent.

La notion de plaisir (du fait de se nourrir) a été abordée : elle reste à explorer, notamment dans les cantines, pour favoriser une bonne nutrition de l'ensemble des classes sociales, en misant sur des repas variés, équilibrés et moins carnés. Dans ce domaine, des ateliers réalisés avec des enfants ont donné des résultats intéressants.

Conclusion

L'atelier a permis de mettre en lumière le rôle clé des collectivités locales dans les démarches de transition agricole et alimentaire, rôle qui s'incarne notamment dans les Projets Alimentaires Territoriaux où elles interviennent souvent comme facilitatrices et coordinatrices des initiatives portées par les acteurs locaux. Les deux témoignages montrent néanmoins que le travail des élus locaux et des agents des collectivités est rendu complexe au quotidien et ce pour différentes raisons : des politiques nationales, comme la PAC, qui restent arc-boutées sur des modèles du passé, des moyens financiers qui se réduisent dans les collectivités, des controverses et tensions entre acteurs sur les manières de concevoir l'avenir de l'agriculture, un manque de formation et d'interconnaissance des parties-prenantes, etc. Toutefois, de nombreux leviers ont été proposés pour dépasser ces difficultés. Ils reposent notamment sur le dialogue territorial et la co-construction d'une vision partagée, sur le décloisonnement des approches entre les services des collectivités et des différentes institutions, ou encore sur l'idée d'une responsabilité partagée entre toutes les parties-prenantes dans le portage des actions et des orientations des politiques publiques.



Ethique

Les auteurs déclarent que les expérimentations ont été réalisées en conformité avec les réglementations nationales applicables.

Déclaration sur la disponibilité des données et des modèles

Les données qui étayent les résultats évoqués dans cet article sont accessibles sur demande auprès de l'auteur de correspondance de l'article.

Déclaration relative à l'Intelligence artificielle générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

Les auteurs n'ont pas utilisé de technologies assistées par intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

Déclaration d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas travailler, ne conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.

Références :

OSTROM E., 2012, « Par-delà les marchés et les États. La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes », Revue de l'OFCE, 2012/1 (n° 120), p. 13-72. DOI : 10.3917/reof.120.0013.

MEYER M., MOLYNEUX-HODGSON S., 2011, « Communautés épistémiques » : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? », Terrains & travaux, 2011/1 (n° 18), p. 141-154. DOI : 10.3917/tt.018.0141.



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0)

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue Innovations Agronomiques et son DOI, la date de publication.